

HONORAIRES

Barème à compter du 01/11/2024 dans le cadre de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant celui du 23/06/2023

HONORAIRES DE TRANSACTION

Honoraires charge acquéreur

Les prix affichés sont exprimés HAI (Honoraires Agence Inclus), honoraires spécifiés.

HONORAIRES DE VENTE HABITATION

3,9% TTC* maximum sur prix de vente, avec forfait minimum local ci-dessous :

- Paris et RP = 10 000 € TTC*
- Lyon et 69 = 6 000 € TTC*

HONORAIRES DE VENTE BUREAUX et COMMERCES

5% HT maximum sur prix de vente, avec forfait minimum local ci-dessous :

- Paris et RP = 10 000 € HT
- Lyon et 69 = 6 000 € HT

HONORAIRES DE VENTE CLIENTS AYANT DÉJÀ SIGNÉS UN ACTE AUTHENTIQUE AVEC NOS AGENCES (GNN ou REZ-DE-CHAUSSEE.COM) OU RECOMMANDÉS PAR UN DE CES DERNIERS

Inclus : Devis travaux ou reportage photo professionnel offert

3,5% TTC* maximum sur prix de vente, avec forfait minimum local ci-dessous :

- Paris et RP = 10 000 € TTC*
- Lyon et 69 = 6 000 € TTC*

HONORAIRES DE RECHERCHE IMMOBILIERE

Locaux d'habitation

1,9% TTC* maximum sur prix de vente

Locaux à usage commercial et professionnel

2,5% HT maximum sur prix de vente

avec forfait minimum local ci-dessous :

- Paris et RP = 10 000 € TTC*
- Lyon et 69 = 6 000 € TTC*

HONORAIRES DE LOCATION

Baux d'habitation

A la charge du locataire	A la charge du propriétaire
12€ TTC* par m2. (pour frais de visites, constitution de dossier, rédaction du bail)	8% TTC* maximum du loyer annuel hors charges (pour frais de visites, constitution de dossier, rédaction du bail)
3€ TTC* par m2. (Réalisation état des lieux)	3€ TTC* par m2. (Réalisation état des lieux)

HONORAIRES DE LOCATION & CESSION

Baux commerciaux et professionnels

Locations	Cessions
8% HT maximum du loyer triennal HT	8% maximum du montant HT de la cession sur baux et fonds
Charge preneur Sans rédaction de bail	

* TTC : TVA incluse au taux de 20%